

Les brèves n°48 d'INDECOSA-CGT 76

(Information et DEFense des CONSommateurs SALariés)

**Tout adhérent de la CGT est membre de droit d'INDECOSA-CGT.
L'adhésion seule à INDECOSA-CGT est également possible.**



Le projet de budget Lecornu —entre autres attaques contre les citoyens — programme la **suppression de l'Institut national de la consommation** (l'INC) en mars 2026 et la mise en vente de la revue **60 millions de consommateurs** (qui représente les 2/3 des recettes de l'INC). L'INC remplit une mission de service public puisqu'il **défend la santé et la sécurité des consommateurs**. Les grands groupes industriels —notamment de l'agro-alimentaire— exigent toujours plus de déréglementation et le gouvernement organise la mort de l'INC : coïncidence ?



12% de la population n'a plus les moyens de se chauffer correctement.

Se priver de chauffage pour raisons financières, c'est la définition de la **précarité énergétique**.

La plupart des fournisseurs d'énergie mettent à votre disposition des systèmes d'alerte si vous dépassez votre budget. Merci ! Mais suggérons-leur plutôt de cesser de spéculer sur les tarifs pour engranger des bénéfices et faire ainsi flamber les prix !



Si c'est gratuit, c'est vous le produit !

Non, on ne vous fait pas de cadeau dans ce système mercantile. Alors, avant de cliquer pour gagner du « gratuit », vérifiez l'adresse URL : si elle comporte d'autres données que le nom du site annoncé, à éviter. Et si vous ne devez payer « que » les frais d'envoi du cadeau, **ce sont vos données bancaires qui sont en danger !**



Signez la pétition pour une TVA à 5,5% sur l'énergie : petitions.senat.fr/initiatives/i-2003

Dématérialisation pour raison écologique Cesser d'utiliser du papier pour épargner la nature, pourquoi pas . Mais les serveurs informatiques —indispensables à la dématérialisation des démarches— causent d'autres dégâts : consommation d'électricité, dégagement de chaleur, utilisation d'eau pour refroidir... Plus les retombées sociales et humaines, notamment pour les services publics (réduction drastique du nombre d'agents). **61% des usagers rencontrent des difficultés** dans leurs démarches administratives, contre 39% il y a 8 ans, selon une enquête du Défenseur des droits. **Il n'y a plus d'interlocuteurs physiques** pour informer des droits et compenser les « plantages » ou l'absence de réponse de plus en plus fréquents des sites. Résultat, **un quart des usagers renoncent à leurs droits !!!**
Exigeons le rétablissement de vrais services publics !

LOI DUPLOMB, une victoire ?

Après les mobilisations et la pétition contre cette loi, nous avons obtenu l'interdiction d'un néonicotinoïde nocif pour les insectes pollinisateurs et pour l'homme. Restent malheureusement la facilitation des projets de stockage d'eau (méga bassines) et la simplification administrative des extensions des fermes-usines (pour passer de 40000 à 85000 volailles et de 2000 à 3000 cochons)...

**LES ABEILLES
AVEC NOUS !**



OBESITE INFANTILE ET PUBLICITE : 17% des enfants sont en surpoids, dont 4% obèses (rapport Laville, vie-publique.fr). Deux tiers des enfants consomment trop de sucre. Les publicités pour les PGSS (produits trop gras-sucrés-salés) induisent une augmentation de 56% de la consommation desdits produits chez les enfants exposés à ces publicités. La seule vue du logo de ces marques incite à les consommer. Le ministère chargé de la Santé dit qu'il sera « attentif à l'effort conjugué des annonceurs et des médias audiovisuels et numériques pour contribuer aux **objectifs de santé publique de lutte contre le surpoids et l'obésité** ». Faute de pouvoir interdire ces publicités et face aux géants de l'agroalimentaire (groupes Ferrero, Coca-Cola, Lactalis...), c'est une **réglementation stricte des publicités destinées aux enfants** qu'il faudrait imposer et non compter sur un engagement volontaire qui a largement montré ses limites depuis des années !

Coïncidence ? Le gouvernement vient justement de reculer sur l'encadrement des publicités pour les PGSS, sous la pression des lobbies ! ...

À Rouen
Au Havre

187 rue Albert Dupuis 76000 Rouen
le 3^{ème} lundi de chaque mois, l'après-midi
tél : 02.35.25.39.75

tél : 02.35.58.88.53

indecosa@cgt76.fr

Cercle Franklin 119 Cours de la République 76600 Le Havre

Mail : indecosahavre@orange.fr